

**DÉLIBÉRATION N°2022-23\_109  
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

**Séance en date du 4 juillet 2023**

**5 – Affaires financières**

**Point n°5.2 « Débat d'orientation budgétaire du budget 2024 »**

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 16 Membres représentés : 7 Total : 23	Suffrages exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0

**VU** le code de l'éducation, notamment son article L. 712-3.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent les axes prioritaires de l'établissement pour le budget 2024.

Besançon, le 11 juillet 2023  
Pour la présidente et par délégation  
Le directeur général des services

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Thierry CAMUS".

Thierry CAMUS

Annexe / pièce jointe :  
Annexe 5.2.1 Diaporama de présentation

*Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités  
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté*

# Débat d'orientation budgétaire 2024

---

# Les choix politiques

---

**Pôle 1 :  
Pilotage,  
Finances et  
moyens**

**Pôle 2 :  
Formation et Vie  
étudiante**

**Pôle 3 :  
Recherche et  
Valorisation**

**Pôle 4 :  
Relations  
humaines et  
Sociales**

**Pôle 5 :  
Rayonnement  
International, Art, Culture  
et Communication  
Scientifique**

**Pôle 6 :  
Partenariat  
Socio-  
économique  
et Innovation**

## **Déploiement d'actions cohérentes avec nos objectifs IRRIS**

- Compléter par des indicateurs de coûts nos tableaux de bord de suivi des formations et consolider notre système de prévisions financières pluriannuelles ;
- Finaliser l'essentiel du programme de rénovation et d'isolation thermique de nos bâtiments sur les sites Bouloie et Arsenal N et amplifier la mise en œuvre du projet Eco-Campus ;
- Concrétiser la mutualisation des services supports et poursuivre la dématérialisation des processus (gestion des vacataires, recrutements BIATSS) ;
- Aboutir à un ENT / Intranet rénové, améliorer les sites WEB de notre établissement et rénover les applications pour les processus RH (SIHAM) et la gestion de l'offre de formation (OSE).

- Offre de formation 2024 : accréditation, communication , mise en œuvre de l'offre
- IRRIS : Feuille de route / Déploiement d'actions selon les 3 objectifs

### **Objectif opérationnel 1 : Professionnaliser l'offre de formation**

- ✓ Axe 1 : Favoriser l'ouverture au monde socio-économique
- ✓ Axe 2 : Développer les activités de mise en situation pratique et professionnelle.
- ✓ Axe 3 : Élargir le champ des compétences des étudiants notamment en renforçant le lien entre enseignements et recherche.
- ✓ Axe 4 : Développer un apprentissage centré sur l'étudiant et sur son projet personnel et professionnel.
- ✓ Axe 5 : Développer ou actualiser les aptitudes et compétences culturelles, professionnelles et transversales des apprenants.
- ✓ Axe 6 : Développer la formation continue et de la formation tout au long de la vie.

### **Objectif opérationnel 2 : Favoriser la réussite étudiante**

### **Objectif opérationnel 3 : Améliorer la qualité de vie étudiante pour favoriser la réussite dans les études et la construction du citoyen**

- ✓ Axe 1 : Favoriser la vie associative et valoriser l'engagement étudiant afin de développer les compétences citoyennes.
- ✓ Axe 2 : Renforcer la qualité de l'accueil et de l'accès aux droits et aux services des étudiants.
- ✓ Axe 3 : Améliorer le cadre de vie et le bien-être étudiant.
- ✓ Axe 4 : Lutter contre la précarité, l'isolement et le mal-être étudiant par le cadrage des dispositifs de solidarité et le renforcement des moyens d'accompagnement.

### Développement d'actions en cohérence avec le projet IRRIS.

- Construction de la Graduate school TransLation (SHS – Lettres et Langues – Droit, économie, gestion).
- Mise en œuvre de la réforme des modalités de ventilation de la dotation récurrente des unités de recherche.
- Déploiement d'une politique de soutien aux porteurs de projets de recherche lourds (ANR, Europe) par l'octroi de décharges d'enseignement ciblées.
- Renforcement de la politique « science ouverte ».
- Développement du SI recherche.
- Renforcement de l'appui au montage et à la gestion de projets.
- Mise en synergie des unités de recherche avec les thématiques de STARS EU.

- **Signaler, limiter et prévenir les risques et les souffrances au travail à l'université de Franche-Comté**
  - En développant les actions de la cellule SOS et de la cellule de médiation, en promouvant une culture de la prévention, en particulier des risques psycho-sociaux et en formant à la prévention des VSS.
- **Promouvoir la qualité de vie au travail à l'université de Franche-Comté**
  - Par la démarche QVCT, le développement des missions du SCASC et la construction de notre marque employeur.
- **Porter les valeurs de respect, d'intégrité et de bienveillance dans les recrutements et les relations interpersonnelles à l'UFC**
  - Dans le cadre du renouvellement du label HRS4R, par le déploiement du plan égalité professionnelle, du schéma directeur du handicap, du plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme et la mise en place d'une charte contre les discriminations LGBT+ et d'une charte du respect et du consentement.
- **Accueillir, accompagner les carrières et permettre une évolution au sein de l'université de Franche-Comté**
  - Par la Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et de Compétences, la recherche innovante de talents, l'accompagnement à la prise de poste et la formation tout au long de la carrière.

- **IRRIS : Feuille de route / Déploiement d'actions**

**Objectif opérationnel 1 : Renforcer notre rayonnement**

- ✓ Axe 1 : Construire de nouvelles relations partenariales européennes structurantes grâce aux alliances européennes.
- ✓ Axe 2 : Renforcer les relations internationales autour de thématiques phares de l'établissement et mise en avant de la francophonie.

**Objectif opérationnel 2 : Lutter contre la désinformation scientifique**

- ✓ Axe 1 : Développer les outils de communication.
- ✓ Axe 2 : Sensibiliser à l'importance de la lutte contre la désinformation et soutenir la communauté.
- ✓ Axe 3 : Soutenir les chercheurs.

**Objectif opérationnel 3 : Amplifier la visibilité des actions arts-sciences**

- ✓ Axe 1 : Partager les connaissances produites dans nos laboratoires et donner aux citoyens des éléments scientifiques pour comprendre les grands enjeux sociétaux.
- ✓ Axe 2 : Innover en proposant des actions combinant arts et sciences.

**Objectif opérationnel 4 : Accueillir, échanger, partager**

- ✓ Axe 1 : Organiser des événements nationaux et internationaux en sensibilisant aux valeurs de l'olympisme et à la promotion des valeurs universelles.
- ✓ Axe 2 : Soutenir les pays du Sud et les migrants.

- **IRRIS : Feuille de route / Déploiement d'actions**

**Objectif opérationnel 5 : Renforcer la qualité d'accueil des étudiants internationaux par le biais des actions du Label Bienvenue En France (BEF).**

- ✓ Axe 1 : Améliorer l'accueil de la mobilité entrante en s'appuyant sur les actions développées dans le cadre du Label BEF.

**Objectif opérationnel 6 : Valoriser le patrimoine de l'université et inciter les étudiants à pousser les portes des lieux culturels du territoire Franc-comtois**

- ✓ Axe 1 : Valoriser et rénover les collections patrimoniales.
- ✓ Axe 2 : Faciliter l'appropriation des structures culturelles de la région par les étudiants.
- ✓ Axe 3 : Renforcer les partenariats avec les musées et les institutions culturelles du Territoire Franc-Comtois.

- Déploiement CRM à l'échelle de tout l'établissement
- Poursuite déploiement alumni et mise en liaison de l'outil avec l'ensemble des outils logiciels de l'établissement (et peut-être passerelle vers les établissements voisins)
- Mise en place projets France 2030 : ASDESR + PUI
- Déploiement actions DSG (3 référents innovation recrutés)
- Renforcement de notre position dans le pôle PMT
- Passage de l'alternance (SEFOCAL) en budget isolé et en comptabilité analytique
- Redécoupage missions DR / SAIC pour une meilleure lisibilité des services

# Les éléments budgétaires

---

- **Les indicateurs financiers :**
  - Un résultat en hausse
  - Une trajectoire financière à conforter
  - Une vigilance à maintenir

Indicateurs financiers	CFI 2016	CFI 2017	CFI 2018	CFI 2019	CFI 2020	CFI 2021	CFI 2022
Fonds de Roulement (FdR)	25 703 428	29 766 996	35 036 119	42 279 945	46 566 492	47 611 930	51 233 771
Variation du FdR	1 342 327	4 063 567	5 269 123	7 243 826	4 286 547	1 045 438	3 621 840
Capacité d'Autofinancement (CAF)	2 653 118	5 280 418	7 753 644	7 919 505	8 753 252	5 201 161	8 546 488
Trésorerie	27 022 581	31 057 225	40 196 262	43 132 866	47 645 088	49 433 837	55 840 597
Résultat patrimonial	-410 172	1 959 014	3 942 584	5 042 736	5 549 106	2 248 972	7 293 806

## Les éléments de contexte :

- Echanges avec le MESR pour le prochain contrat d'établissement
- Impact de la crise économique sur le budget 2023 : hausse du coût des fluides, impact sur les chantiers
- Nouveau dialogue stratégique de gestion avec le MESR : COMP
- Fin du plan de relance Etat en 2023
- Mise en œuvre de la programmation du CPER
- Réforme des études de santé, de l'INSPE et du bachelor universitaire de technologie (BUT)
- Réforme de la taxe d'apprentissage
- Réforme de la responsabilité financière des gestionnaires publics (voir Focus #1)

## **La réforme de la responsabilité financière des gestionnaires publics :**

- Ordonnance du 24 mars 2022, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2023
- Objectif : rechercher les responsabilités financières de l'ensemble de l'exécution budgétaire
- Pas de remise en cause du principe de la séparation de l'ordonnateur et du comptable mais régime unifié de responsabilité financière pour les comptables publics et les agents publics
- Fin de la responsabilité pécuniaire personnelle des comptables publics
- Un nouveau régime de sanctions basé sur la combinaison de la faute grave et d'un préjudice financier
- Comité de pilotage uFC : révision des processus, renforcement du contrôle interne et développement de l'information financière.

## Les principales données financières :

- Glissement vieillesse technicité 2023 estimé à 1 M d'€.
- Une dépense liée à la pénalité handicap de 64 784 € en 2023 contre 98 877 € en 2022 et 202 371 € en 2021.
- La notification initiale du MESR pour le budget 2023 a été reçue le 16 mars 2023. Le budget 2023 a donc été élaboré avec la notification intermédiaire du 12 juillet 2022. Le budget 2024 sera estimé sur la base de la dernière notification connue.
- Contribution collective : baisse de 1 700 000 € en 2018 à 900 000 € en 2019 et 700 000 € depuis 2020 et pour le budget 2024.

## Les arbitrages budgétaires :

- Maintien de l'action sociale fléchée, de la gratuité du sport et du soutien aux associations et projet Campus Sport.
- Mise en œuvre des projets financés par la CVEC.
- Création du budget annexe immobilier si parution du décret financier.
- Rattachement de la MSHE aux services centraux.
- Achat des véhicules sur le budget général et mutualisation.
- Fin de la compensation pour les comités de sélection et les gratifications de stage.
- Modification du modèle de dotation des composantes (voir Focus #2)
- Nouveau système de dotation des laboratoires (voir Focus #3)

### **La modification du modèle de dotation des composantes :**

- Actualisation des données et intégration de la contribution collective en amont
- Ajout d'un nouveau critère pour prendre en compte la hausse et le poids de la hausse des fluides
- Choix du coût des dépenses d'électricité de l'année N-1, élément commun à toutes les composantes
- Hors modèle : baisse de la dotation du SUP FC

# Focus #3 : l'analyse P2CA

Coût complet / personnel recherche		
Sciences humaines et sociales	<b>Total sciences humaines et sociales</b>	25 233 €
	Normes, institutions	22 291 €
	Comportements sociaux	23 311 €
	Marchés et organisations	21 182 €
	Sociétés dans le temps et dans l'espace	33 197 €
	Esprit humain, langage, éducation	24 716 €
	Lettres et langues	25 524 €
	Textes	23 971 €
Sciences du vivant	Arts et cultures	19 939 €
	<b>Total sciences du vivant</b>	38 880 €
	Biologie	44 944 €
	Santé	37 980 €
	Agronomie, écologie, environnement	36 531 €
Mathématiques, sciences et technologies de l'information et de la communication, ingénierie et systèmes	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	28 061 €
	<b>Total mathématiques, stic, ingénierie</b>	49 334 €
	Mathématiques	37 355 €
	Ingénierie et systèmes	56 166 €
Sciences de la matière, de la terre et de l'univers	Sciences et technologies de l'information et de la communication	46 292 €
	<b>Total sciences de la matière, de la terre</b>	53 411 €
	Sciences de la terre et de l'univers	51 775 €
	Physique chimie	53 994 €

## Le nouveau système de dotation des laboratoires au forfait :

Domaine	Taux actuel	Proposition uFC
SHS -SJEG	1 300 -1 400 €	1 500 €
Mathématiques	2 000 €	2 000 €
Sciences	2 700 – 2 800 €	3 000 €
Santé	3 300 – 3 400 €	3 500 €

Proposition d'un taux fixe par membre titulaire et par domaine avec un alignement et un lissage à la hausse soit une augmentation de 166 762 €

- 4 Juillet 2023 : débat orientation budgétaire au CA ;
- Juillet 2023 : envoi de la lettre de cadrage ;
- Septembre 2023 : élaboration des budgets par les niveaux 2 (UB) et vote des conseils de gestion ;
- Début octobre 2023 : saisie du budget 2024 d'octobre à mi-novembre puis derniers arbitrages ;
- Automne 2023 : dialogue de gestion composantes/collegiums ; finalisation de la campagne d'emplois 2024
- Début décembre 2023 : envoi du projet de budget initial 2024
- 19 décembre 2023 : vote du budget initial 2024 ;
- Début janvier 2024 : exécution du budget.